



12 semaines à la MFR et 27 semaines en stage
Formation en 2 ans - sous statut scolaire ou par apprentissage

OBJECTIFS

Développer des savoir-être et une curiosité personnels et professionnels.

Découvrir différents milieux professionnels (collectivités,, entreprises du paysage, de la motoculture et jardinerie).

Se professionnaliser dans les domaines :

- de l'entretien des espaces paysagers,
- de la connaissance des végétaux,
- de la maçonnerie et de l'entretien des matériels.

CONTENU

Une immersion professionnelle propice à l'apprentissage des exigences du monde professionnel et des techniques spécifiques dans les domaines de l'entretien des espaces paysagers, la connaissance des végétaux, de la maçonnerie et entretien des matériels.

Le CAP s'obtient par contrôle continu et une épreuve terminale orale.

LIEUX DE STAGE

Entreprises du paysage effectuant de la création et/ou de l'entretien des espaces verts.

Services des jardins des communes, de collectivités, des parcs ou des châteaux.

Entreprises de matériels de Parcs et Jardins, jardineries (stages spécialisés).

NOUVEAU : allocation entre 450 et 675€ / an pour les élèves en stage. Barème autre pour les apprentis.

CONDITION D'ENTRÉE

Être issu d'une classe de Troisième ou d'un autre CAP.

A l'issue d'un entretien avec le jeune et ses responsables sur rendez-vous.

POURSUITES D'ÉTUDES

- Poursuite d'études en BAC PRO ou dans un CAP complémentaire.
- Certificat de spécialisation ou Brevet Professionnel.
- Insertion professionnelle directe : employé de collectivités ou d'une entreprise en espaces verts.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

RIOZ

Pour plus d'informations

Rendez-vous sur notre site internet www.mfr-rioz.fr

Retrouvez-nous sur notre page Facebook

SCAN ME

